



**Déclaration liminaire
au CHSCT du SGAMI-SUD
28 mai 2019**

Monsieur le Président,

La CGT tient à vous alerter une nouvelle fois sur la problématique récurrente des déplacements des organisations syndicales pour participer à des réunions avec l'administration et aux instances dites de dialogue social.

En effet, même si les deux derniers secrétaires généraux du SGAMI-SUD avaient accordé la mise à disposition de véhicules pour le déplacement des organisations syndicales pour venir à ces réunions et instances, cette accord est à nouveau caduque.

La CGT souhaiterait connaître ce qui motive cette nouvelle règle qui s'apparente, pour la CGT, à une entrave claire du droit syndical.

Effectivement, nous constatons la différence de traitement qui apparaît sur notre grande zone. Ainsi, quand un syndicaliste de Marseille a un seul un étage à gravir pour se rendre à une réunion, vous opposez à un représentant de Toulouse de prendre un train, puis un transport en commun, avec une avance de frais et une durée de transport de plus de 15h là où cette durée pourrait être de 9h avec le confort d'un véhicule.

Et tout cela sans parler de frais, car le remboursement de frais établis par chaque représentant dépasse de loin les frais globaux d'un prêt de voiture par l'administration.

Comprenez enfin que votre confort lorsque vous vous déplacez en véhicule administratif avec chauffeur n'a pas à être supérieur au nôtre. Nous sommes des êtres humains comme vous, employés du ministère de l'intérieur comme vous, répondant à une convocation d'instance comme vous, avec les même droits ET obligations.

Nous dénonçons les décisions fluctuantes de l'administration en fonction des personnes en charge de la représenter : les hommes et les femmes passent, l'administration qu'ils incarnent pour un temps déterminé, elle, reste.

Sur un autre sujet, comme la CGT vous l'a demandé à plusieurs reprises, et comme la loi vous y oblige, nous vous demandons que l'ensemble des fiches de signalements soient portées à la connaissance de l'ensemble des représentants du personnel siégeant au CHSCT.

Monsieur le Président, plutôt que de maintenir une opposition constante et stérile avec certains syndicats, nous souhaiterions qu'un véritable dialogue social soit établi, avec une véritable marge de négociation qui permettrait à nos collègues un semblant de mieux vivre. C'est une base d'échange nécessaire parce que, et nous vous ferons pas l'injure de vous le rappeler, votre rôle en tant que responsable du Sgami-Sud est d'assurer et d'améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail des salariés qui travaillent sous votre autorité au sein de notre communauté de travail et dont nous sommes les représentants.

La CGT vous remercie, Monsieur le Président, pour votre attention à cette déclaration liminaire.

Les représentants CGT
au Comité Technique du SGAMI-SUD